



Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs

**Journée syndicale statutaire ordinaire
2014**

D'Solidaritéit mécht eis staark.



OGB L

Syndikat Gesondheet a Sozialwiesen
60, bd J.F. Kennedy L-4170 Esch/Weisrecht Tel. +352 54 05 45 293
www.ogbl.lu Facebook-Grupp: [on.fb.me/Y8MsVb](https://www.facebook.com/ogbl.lu)

Le 2 avril dernier se tenait la **Journée syndicale statutaire ordinaire** du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs dans la Salle du Peuple à Esch-sur-Alzette.

Plus de 150 délégués des différentes institutions du secteur santé, services sociaux et éducatifs ont participé à cette importante réunion syndicale.

Introduction et discours du ministre de la Santé

Dans son introduction, le président du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs Marco Goelhausen a rappelé l'importance d'un **dialogue régulier avec les ministres responsables du secteur** et a mis l'accent sur la revendication du syndicat pour une politique d'investissement intelligente et sensée dans les secteurs concernés.

Ensuite, la ministre de la Santé, Lydia Mutsch, a tenu un discours sur les thèmes d'actualité dans le secteur, notamment le **projet de loi sur le plan hospitalier** et les **futures fusions entre hôpitaux**. La ministre s'est prononcée pour une politique de santé axée autour du patient et a souligné qu'il faut éviter de dépenser de l'argent inutilement dans le secteur, dès lors la nécessité d'un «Observatoire de la Santé».



Les élections sociales de novembre 2013: un résultat qui dépasse toutes les attentes

Après l'adoption de l'ordre du jour par les délégués présents, la secrétaire centrale adjointe du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs Carole Steinbach a présenté le rapport d'activités 2012 - 2014. L'évolution du nombre des membres depuis 2008, l'année des dernières élections sociales, présente une augmentation de 22,33%. Le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs compte désormais **plus de 7 500 membres**.

L'accent du rapport d'activités a été mis sur les élections sociales de novembre 2013. En effet, l'OGBL a présenté un total de **688 candidats** aux élections sociales de notre secteur. Ce chiffre est légèrement plus bas que celui des dernières élections sociales en 2008, mais il faut savoir qu'en 2008 a eu lieu un dédoublement de mandats en raison de la loi sur le statut unique.

Le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs n'a pas uniquement pu répéter son excellent résultat des élections de 2008, mais a même réussi à l'améliorer.

L'OGBL est dès lors représenté par plus de 83% des délégués dans le secteur, et est le seul syndicat représenté dans un bon nombre d'entreprises.



Le détail du résultat (délégués effectifs):

	2013			2008	
OGBL	417	83,23%	+1,87 %)	371	81,36%
LCGB	54	10,78%	(- 3,47%)	65	14,25%
NGL/SNEP	/	/	(- 0,22%)	1	0,22%
Non-syndiqués	30	5,99%	(+ 1,82%)	19	4,17%
Total	501			456	

Au niveau des élections de la Chambre des Salariés, l'OGBL a également pu améliorer une fois de plus son résultat de 2008 pour le Groupe 7 «Santé et Action sociale», notamment de 71,61% en 2008 à **74,31% en 2013**.

Le détail du résultat pour la Chambre des salariés:

	2013			2008	
	Voix obtenues	%		Voix obtenues	%
OGBL	117 622	74,31 %	5 sièges	86 168	71,61 %
LCGB	36 714	23,19 %	1 siège	34 165	28,39 %
NGL-SNEP	3 961	2,5 %	/	/	/

Conclusion: l'OGBL est de loin le syndicat le plus représentatif dans le secteur de la santé, le secteur des soins et le secteur socio-éducatif!

L'OGBL est l'interlocuteur privilégié pour les négociations des conventions collectives, de même que pour les décideurs politiques concernant les thèmes d'actualité du secteur.

Un autre sujet en plus des élections sociales de novembre 2013, était la négociation par le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs des **deux conventions collectives sectorielles FHL et SAS**, ainsi que des conventions collectives d'entreprise du **Centre thermal et de Santé de Mondorf**, du **Centre de Transfusion sanguine de la Croix Rouge luxembourgeoise**, et la **CCT pour les employés privés des pharmacies ouvertes au public**.

Outre ces négociations, ont également eu lieu de nombreuses entrevues avec les ministères compétents concernant des sujets d'actualité dans les secteurs.



Élection d'une nouvelle direction syndicale

Après la décharge de la direction syndicale par les délégués présents, a eu lieu le vote pour la nouvelle direction syndicale. Voici les membres effectifs et suppléants de la nouvelle direction syndicale 2014 - 2018:

Établissements hospitaliers

Membres effectifs

Becker Paul, *CHDN* ; Klein Thomas, *Clinique Ste Marie* ; Weinandi Rainer, *CHL* ; Jansa Sylvie, *Zithaklinik* ; Klammer Armand, *Zithaklinik* ; Goelhausen Marco, *CHEM* ; Hoffmann Léonie, *CHEM* ; Gantrel Chantal, *CHEM* ; Fickinger Alain, *CHL* ; Moes Thomé Chantal, *Hôpital Kirchberg* ; Pegels Monique, *Rehazenter* ; Koch Oliver, *CHNP* ; Christophe Mike, *CHL* ; Rodrigues Miguel, *CHNP* ; Thill Claude, *CHDN* ; Kottmann Wilfried, *Hôpital Kirchberg* ; Blasi Fabiana, *CHEM* ; Kalmes Luc, *CHDN* ; Lux Colette Diane, *Hôpital Kirchberg*

Membres suppléants

Koch Tina, *CHNP* ; Bierlair Gaby, *CHEM* ; Cungs Metty, *Hôpital Kirchberg* ; Antunes Silvana, *CHEM* ; Fassbinder Marco, *CHNP* ; Mergeai Elisabeth, *CHDN* ; D'Orazio Cyril, *CHEM* ; Brito Flor Isabelle, *Zithaklinik* ; Cabral Steve, *CHEM* ; Busto Orellana Concetta, *Hôpital Kirchberg* ; Biwer Joël, *CHEM* ; Peline Eric, *CHEM* ; Folignoni Michel, *CHEM* ; Hollerich Alexandra, *CHEM*

Établissements sanitaires des aides et de soins aux personnes âgées

Membres effectifs

Steffes Marc, *HELP – Doheem versuergt* ; Parri Bianca, *Fondation Elysis* ; Hellbrück Thomas, *Hospice civil Remich* ; Becker Nathalie, *Hëllef Doheem* ; Barthélémy Sigrid, *HELP – Doheem versuergt* ; Roth Stefan, *HELP – Doheem versuergt* ; Schmidt Elke, *Fondation Elysis* ; Weber Zeynaba, *Servior* ; Jacques André, *Fondation Elysis* ; Lopes Andrade Maria Rosy, *Zitha Services*

Membres suppléants

Ruffini Carine, *HELP – Doheem versuergt* ; Malambre Rose, *Maison de Soins « Op Lamp »* ; Lucas Judith, *Hëllef Doheem* ; Giusti Jakoby Gaby, *HPPA Luxembourg* ; Roderes Vanessa, *Zitha Services* ; Do Carmo Adao Paula, *Zitha Services* ; Konsbruck Zwanck Eliane, *Hëllef doheem* ; Penso Maria, *HELP – Doheem versuergt* ; Caçao Maria, *HELP – Doheem versuergt* ; Tiberi Antoine (dit Tony), *Hospice civil Pfaffenthal*

Services sociaux et éducatifs

Membres effectifs

Monte Fabia, *Fondation Kannerschlass* ; Hanrion Philippe, *Croix-Rouge* ; D'Herbais de Thun Michel, *ARCUS* ; Lupo Roland, *Croix-Rouge* ; Pierini Ermanno, *Kräizbiereg* ; Dalscheid Patrice, *APEMH* ; Reuter Claude, *Ligue HMC* ; Greiveldinger Annette, *Caritas Accueil et Solidarité* ; Koné Ahoua Marie, *APEMH* ; Dadario Steve, *Croix-Rouge*

Membres suppléants

Kohl Christian, *Comité national de défense sociale* ; Kirsch Albert, *APEMH* ; Palm Edouard, *Coopérations asbl*

Autres établissements du secteur de la santé

Membre effectif

Wechtler Damien, *Domaine thermal Mondorf*



Le programme d'activités du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs

Ensuite, Nora Back, secrétaire centrale du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs a présenté le programme et les activités futures du syndicat qui se trouve actuellement dans une **phase clé au niveau de la défense des intérêts des salariés.**

En effet, comme mis en évidence plus haut, depuis les élections sociales de novembre 2013, le syndicat est renforcé en terme de représentants du personnel et, peut être considéré, avec plus de 83% des délégués, comme **LA représentation légitime des salariés occupés dans le secteur de la santé, des soins et du social.**

Mais avec la reconnaissance obtenue lors des élections, notre syndicat a également assumé une grande responsabilité dans la lutte pour la meilleure défense de nos intérêts face aux attaques sur notre secteur de la part aussi bien du gouvernement que des employeurs.

Réformes gouvernementales au niveau du financement des secteurs

D'un côté nous sommes depuis quelques mois confrontés à un nouveau gouvernement avec un programme gouvernemental qui nous concerne à de nombreux égards. Avec des **réformes dans le domaine de l'enfance** (loi ONE, loi ASFT, règlement grand-ducal SEA), **le domaine des soins** (réforme assurance dépendance) **et le secteur de la santé** (Plan Hospitalier 2014, forfaitisation des services hospitaliers, etc.), notre syndicat est concerné directement par toutes les décisions politiques futures.

Et nous devons malheureusement constater que les réformes et changements visés dans ce programme vont souvent à l'encontre de la qualité et des salariés occupés dans les secteurs concernés. Il s'agit notamment souvent en premier lieu d'introduire des changements au niveau du financement public de ces secteurs, par des **modèles de financement purement économiques**, et ce dans notre **secteur de services publics et non marchands**.

Nous connaissons déjà des conséquences négatives de ces financements par forfaits, en commençant par le secteur des personnes handicapées, en passant par le domaine de l'enfance, jusqu'au secteur de la santé avec un financement par forfaits de toutes les activités non liées aux soins, tels le nettoyage, la restauration, l'administration, l'informatique, etc.

De plus, il est clairement indiqué dans le programme gouvernemental de **passer à une forfaitisation des actes soignants** également. À côté des risques pour la qualité, l'introduction d'un forfait unique par patient ou par prise en charge tout en devant financer le fonctionnement de tout le service va malheureusement directement au dépens du personnel.





Le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs a, dans ce contexte, **trois messages importants à l'égard du gouvernement**:

1) **La santé, les soins et les services sociaux ne doivent être soumis à des mesures d'économies**

Il est normal, si l'on considère le développement démographique et le progrès de la médecine, que les besoins financiers de ces secteurs augmentent.

Notre gouvernement doit pouvoir garantir un accès universel et équitable à des services de santé, de soins et sociaux d'une qualité optimale.

2) **Les experts du terrain, à savoir les professionnels doivent être intégrés dans les processus de décision politique relatifs aux réformes annoncées.**

Le dialogue social doit être rétabli quand il s'agit de configurer le financement de ces secteurs.

3) **Le financement doit toujours tenir compte des évolutions des conventions collectives de travail.**

La prise en charge financière des conditions de travail et de salaires du personnel occupés dans ces secteurs doit obligatoirement être garantie dans tout modèle de financement.

Le combat au niveau des conventions collectives sectorielles FHL et SAS

En effet, la défense des conventions collectives de travail sectorielles SAS et FHL est le deuxième grand programme de notre syndicat dans les semaines et mois à venir. En tant que syndicat largement majoritaire, **nous sommes porte-parole dans les négociations** des deux CCT qui viennent de débiter.

Un des piliers essentiels des CCT est leur **lien à la Fonction Publique luxembourgeoise**. Les conditions de travail et de salaire dans ces deux secteurs sont étroitement liées et évoluent parallèlement à celles des fonctionnaires de l'État.

Ce parallélisme garantit donc la situation sociale au travail des salariés et contribue à la reconnaissance de ces secteurs comme étant des services publics et non marchands.

Comme un accord a été trouvé récemment sur la réforme de la Fonction Publique, la première mission des partenaires sociaux autour de ces CCT, à savoir les employeurs et les syndicats, consiste à **chiffrer l'impact financier global de la réforme auprès de la Fonction publique** avant d'entamer toute négociation.

Si on considère le volet pécuniaire de l'accord auprès de la Fonction publique, la revendication de l'OGBL a encore été consolidée:

La transposition intégrale de l'accord salarial dans nos secteurs, à savoir une augmentation du point indiciaire de 2,2 % et le paiement d'une prime unique de 0,9%! Pour la CCT SAS, l'augmentation de la valeur du point indiciaire s'élève actuellement déjà à 3,7% (2,2% de l'accord salarial + les 1,5% que le patronat nous doit depuis des années).

Par ailleurs, **la revalorisation des carrières de santé et des carrières socio-éducatives** à l'échelle des formations et des responsabilités actuelles des professionnels doit absolument être transposée dans les grilles de carrières des CCT FHL et SAS.

Appel à la mobilisation!

Certaines dispositions des deux CCT SAS et FHL sont également très importantes et ont toujours contribué à la paix sociale dans les secteurs. Il s'agit aujourd'hui aussi de **défendre ces dispositions, de les renforcer, voire même de les consolider**. Pour ne citer que quelques exemples prépondérants: les articles sur l'organisation du temps de travail, la protection de l'emploi, les systèmes de carrières avec salaires basés sur les diplômes et l'ancienneté du salarié.

Nous devons dès à présent constater que pour défendre ces revendications légitimes, nous ne nous pouvons pas passer d'une **mobilisation massive des salariés dans les deux secteurs**. Les négociations de ces points n'auront pas lieu sans conflit avec les fédérations des employeurs et nous n'avons plus de temps à perdre pour informer et sensibiliser tous les collègues.





Discours d'André Roeltgen, Secrétaire général de l'OGBL

Pour finir la Journée syndicale, le Secrétaire général de l'OGBL, André Roeltgen a soutenu dans son discours les revendications du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs, en les plaçant dans un contexte de politique nationale. Il a souligné qu'**avec une croissance économique pour cette année de 3,2%, il n'y a pas de raison de poursuivre cette politique d'austérité menée actuellement sur le dos des salariés.** Le secrétaire général affirme qu'il ne faut pas afficher de fausse modestie dans les négociations de nos CCT et il souligne l'importance de **continuer à défendre le parallélisme entre les secteurs SAS et FHL avec la Fonction publique.**

Après la clôture de la journée syndicale par le président Marco Goelhausen, la soirée s'est terminée en convivialité autour d'un verre de l'amitié.